

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ANATOMIE PALPATOIRE 2 : corps 3D			
Ancien Code	PAKN2B70KIN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAKB2700		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Antoine PLICHON (plichona@helha.be) Alexandre DRICOT (dricota@helha.be) Lisa COUCHARIERE (coucharierel@helha.be) Frédéric OTTO (ottof@helha.be) Baptiste SCAFFIDI (scaffidib@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'intention pédagogique principale de cette UE est de faire réfléchir les étudiants aux relations des différentes structures anatomiques et à leurs localisations afin d'acquérir une représentation tridimensionnelle et pratique de l'anatomie. L'approche pratique de l'anatomie est enseignée in vivo (palpation).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable seul:

- de citer, préciser et représenter la topographie des éléments anatomiques enseignés;
- d'identifier et de localiser un ensemble de structures anatomiques et leurs rapports entre elles, ainsi la représentation tridimensionnelle sera importante. Il sera apte à sélectionner et à appliquer une démarche pratique palpatoire propre à chacune de ces structures. Il pourra également démontrer, vérifier et argumenter la justesse de ces mêmes démarches.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN2B70KINA Anatomie palpatoire 2 : corps 3D

24 h / 4 C

Contenu

Approche méthodique par régions anatomiques, en complétant les régions abordées antérieurement (Anatomie palpatoire 1), à savoir la région pelvienne et le membre inférieur, le membre supérieur, en y ajoutant des éléments du tronc tels que :

1. Région pelvienne et membre inférieur : Mm. pelvitrochantériens, triangle de Scarpa, mm. long adducteur, grand adducteur, gracile, pectiné. Ligaments du genou. Mm. tibial antérieur, extenseur des orteils, long, court et 3e fibulaire, tibial postérieur, fléchisseur de l'hallux, fléchisseur des orteils, court extenseur des orteils. Ligaments de la cheville. Artère tibiale postérieure.
2. Membre supérieur : Paquet vasculonerveux de la région antérieure du coude, mm. biceps, brachial et supinateur, anconé, épicondyliens. Gouttières épicondylo-olécrâniennes latérale et médiale, sillon du nerf ulnaire, mm. rond pronateur, fléchisseur radial du carpe, long palmaire, fléchisseur ulnaire du carpe, fléchisseur des doigts, brachioradial, extenseurs radiaux du carpe, extenseurs des doigts, long abducteur du pouce et court extenseur du pouce, extenseur ulnaire du carpe. Artères radiale et ulnaire. Tabatière anatomique, extenseur propre du Ve doigt, extenseur propre du IIe doigt, éminence thénar et hypothénar, long fléchisseur propre du pouce.
3. Tronc : sternum, côtes. Mm. érecteurs du rachis, iliopsoas, carré des lombes, aorte abdominale.
4. Tête : os occipital, temporal, frontal, pariétal, nasal, maxillaire, zygomatique. Mandibule, orbite, foramens, os hyoïde, articulations temporomandibulaires. MM. temporal et masséter. Artère temporale superficielle. Artère occipitale. Nerf Grand occipital.
5. Région cervicale : Atlas, axis, C3 à C7, Th1. ligament nuchal, 1e côte, trigone submentonnier, peaucier du cou, sternocléidomastoïdiens, fosse supraclaviculaire, mm. splenius de la tête, semi-épineux et scalènes. Trigone carotidien, tronc brachiocéphalique, artère subclavière.
6. Larynx, glandes thyroïde, nœuds lymphatiques, cartilages trachéaux.

Démarches d'apprentissage

Travaux pratiques par groupes.

L'étudiant doit se préparer avant chaque séance en révisant ses connaissances anatomiques descriptives.

Démarche réflexive sur les manœuvres à réaliser, passage de la théorie à la pratique, démonstration de palpation sur un sujet, manœuvres pratiques les uns sur les autres avec corrections et feedbacks systématiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Vérification formative d'entrée de séance sur les connaissances anatomiques et mise en situation formative d'examen sur l'une ou l'autre structure, l'une ou l'autre zone anatomique remarquable, déjà abordée.

Dernière séance consacrée en totalité ou partiellement (suivant l'horaire et l'avancement de la matière) aux questions et révisions avec mises en situations formatives d'examen.

Sources et références

- Beauthier JP, Lefèvre P, Traités d'anatomie de la théorie à la pratique palpatoire Tomes 1, 2 et 3, De Boeck Université, Bruxelles, 1992-1993.

- Tixa S, Anatomie palpatoire - Tome 1, Cou tronc membre supérieur, Tome 2, Membre inférieur, Masson, Paris, 2014.

- Reichert B, Anatomie in vivo - Tome 1, Étude et palpation des membres supérieurs et inférieurs, Tome 2, Etude et palpation du tronc et de la tête, Maloine, Paris, 2007 et 2009.

- Muscolino J.E., Manuel de palpation osseuse et musculaire, Elsevier Edition, 2018.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Bases de notes de cours, disponibles sur ConnectED.

Il s'agit bien d'une "BASE de notes" et non de supports exhaustifs, l'étudiant complètera régulièrement ces bases pour constituer et s'approprier son cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation pratique sera réalisée lors d'un examen oral.

L'étudiant devra répondre à quelques questions portant sur les connaissances de base en anatomie de la région tirée au sort (moitié haute du corps ou moitié basse).

Si l'étudiant est principalement interrogé sur la nouvelle matière vue au cours de cette AA, toute la matière d'anatomie palpatoire vue depuis le début du cursus (anatomie palpatoire 1 de bloc 1) doit être connue. En effet, l'approche se faisant par région, celle-ci doit être maîtrisée dans son ensemble. Les rapports de structures entre elles doivent aussi être maîtrisés. L'étudiant fera attention à la précision de sa palpation (prise de main, position du patient, position du thérapeute, mouvement réalisé) et au vocabulaire utilisé.

ATTENTION, l'examen comporte une partie préalable "évaluation courte sur les connaissances de base" qui permet ou non d'avoir accès à la partie principale de l'examen.

Pour cette partie préalable, après avoir tiré au sort sa question auprès de l'enseignant, l'étudiant devra répondre à quelques questions portant sur les connaissances de base d'anatomie descriptive et topographique.

Cette évaluation courte sur les connaissances de base est notée sur 5 points et représente normalement 25% du total de l'évaluation **SAUF** si l'étudiant obtient moins de 2,5/5 à cette évaluation courte, alors l'examen s'arrête et l'évaluation courte représente 100% du total de l'évaluation avec la note obtenue sur 5 points, qui devient la note globale sur 20 points, sans modifications ni adaptations proportionnelles.

Les modalités d'évaluation seront d'application selon le même principe en seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exp	100			Exp	100

Exp = Examen pratique

Dispositions complémentaires

Actes pratiques et tenue pratique:

L'apprentissage "palpatoire" ainsi que les prises et contre-prises pratiques nécessitent une collaboration entre étudiants ainsi qu'entre étudiants et enseignants (démonstrations, corrections ...).

Ces pratiques abordent des zones diverses et parfois à la limite de zones intimes.

Exemples: le sternum, ses bords et extrémités, les côtes, le creux axillaire, la nuque et le cou, l'abdomen complet, la fesse, le pubis, le triangle de Scarpa, l'origine des adducteurs et des Ischios-jambiers, l'ensemble des membres, du tronc ...

Volontairement s'inscrire à cette formation et venir à ce cours ainsi qu'à l'examen équivaut à consentir à cette collaboration pratique nécessitant de toucher, se laisser toucher, mobiliser et se laisser mobiliser ... toujours respectueusement, déontologiquement vers un apprentissage professionnel strict.

Les zones anatomiques visées doivent être accessibles et dégagées.

L'étudiant doit se présenter en tenue pratique adéquate (bikini dégrafable avec short court et blouse blanche détachable pour les filles, slip-maillot avec short court et blouse blanche détachable pour les garçons, munis CHACUN d'une housse de protection de la table pratique en entier).

L'étudiant qui ne vient pas en tenue pratique, qui n'a pas de housse et/ou qui ne collabore pas à l'apprentissage pratique se verra refuser l'accès aux cours et à l'examen.

Respect horaire:

L'étudiant qui ne prévient pas et arrive plus de 15 minutes en retard au cours et/ou à l'examen se verra également refuser l'accès.

Impératifs d'organisation et d'équité:

.

L'examen oral - pratique sera systématiquement organisé via un agenda ConnectED.

L'étudiant qui, au plus tard 3 jours ouvrables avant le jour de l'examen concerné, ne s'est toujours pas placé dans un créneau horaire encore disponible de l'agenda ne pourra être interrogé car il n'apparaîtra pas dans l'organisation mise en place et nécessaire le jour de l'examen.

En cas de seconde session (session au terme du Q3), les modalités d'évaluation de la première session (session au terme du Q2) restent d'application et inchangées.

Conformément au règlement spécifique, aucun report d'une note <10/20 ne sera accordé d'une session à l'autre.

Les étudiants inscrits tardivement, n'ayant pas pu partiellement ou totalement suivre les cours sont invités à venir se signaler auprès du responsable de l'UE afin de préciser les contenus et les modalités d'évaluation appliqués à l'ensemble des étudiants devant présenter cette UE.

Si aucune diminution de contenu et/ou d'exigences n'est envisageable par souci d'équité, des aides ponctuelles, sur des contenus précis identifiés par l'étudiant et ce uniquement à sa demande peuvent être convenues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).